

Compte-rendu de la réunion de la commission accessibilité du 16 janvier 2015 à 18 heures

Présents : Henri Saint Jean, Jean-Jacques Lassus, Jean-Noël Magis, Bernadette Jougleux, Pascale Lespade, Pantxo Michelena, Yvette Héguy.

Un état des lieux des trottoirs et des passages protégés du centre-ville qui avait été programmé lors de la précédente réunion a été présenté par chacune des équipes avec un diaporama.

Il a été constaté de nombreuses anomalies tant au niveau des trottoirs que des passages protégés du centre-ville.

L'ensemble des documents avec les photos ont été remis à M. Jean-Noël Magis afin que la commission des travaux et les services techniques puissent progressivement programmer la mise aux normes de ces différentes structures.

Compte-tenu de ce qui a été constaté par les différentes équipes, la commission pense qu'il serait souhaitable qu'à l'avenir le budget communal prévoit chaque année un crédit particulier pour la mise aux normes Accessibilité de l'ensemble des infrastructures sous contrôle de la commune.